LE P'TIT MALOUIN

Commune de Saint-Malô-du-Bois

JUIN 2024

ÉTÉ OLYMPIQUE

ST MALO DU BOIS

LE MOT DU MAIRE

Chères Malouines, chers Malouins,

Alors que l'été pointe le bout de son nez et que nos journées s'allongent sous un ciel plus clément, il est temps de vous présenter ce nouveau numéro du P'tit Malouin.

L'année écoulée a été riche en événements et en initiatives portées par nos différentes commissions :

Les membres du CCAS ont encore une fois montré leur engagement sans faille en organisant des activités variées et en apportant leur soutien aux plus vulnérables. Que ce soit à travers le traditionnel repas des aînés ou les actions de solidarité, chaque geste compte et fait de Saint Malo-du-Bois un lieu où il fait bon vivre.

Notre vallée de Poupet, quant à elle, n'a pas été épargnée par les caprices de Dame Nature cet hiver. Les crues ont laissé des traces, mais grâce à la détermination et au travail acharné de nos agents et de notre Commission Tourisme, tout est prêt pour accueillir les vacanciers. Les gîtes et le camping ont retrouvé leur splendeur, et de nouvelles activités sont au rendez-vous, promettant des moments inoubliables pour petits et grands.

Le développement durable reste au cœur de nos préoccupations. Cette année, les jeunes de l'IME Bordage Fontaine ont contribué à l'embellissement de notre commune avec des projets créatifs et utiles. Leur travail témoigne de l'importance de l'engagement et de l'ouverture aux autres, des valeurs que nous chérissons et encourageons.

Sur le plan des infrastructures, l'année 2024 s'annonce également chargée avec des chantiers essentiels pour l'amélioration de notre cadre de vie. De la rénovation du restaurant scolaire à l'agrandissement des ateliers communaux, chaque projet est pensé pour mieux répondre aux besoins de tous.

Nos jeunes, toujours dynamiques, s'impliquent activement dans la vie de la commune à travers le dispositif «argent de poche» et le Passeport du Civisme. Leur enthousiasme et leur dévouement sont une source d'inspiration et témoignent DE LA vitalité de nos futures générations.

Enfin, comment ne pas évoquer l'année olympique qui s'annonce ? Le sport est un vecteur de cohésion sociale et de dépassement de soi. Nos associations sportives et leurs bénévoles jouent un rôle crucial en proposant des activités variées et en permettant à chacun de s'épanouir.

Je tiens également à saluer la forte participation des Malouins aux récentes élections européennes. Votre engagement civique est exemplaire et montre à quel point notre communauté est investie dans les enjeux européens. Alors que nous nous préparons pour les prochaines élections législatives, qui coïncideront probablement avec la distribution de ce magazine, je vous encourage à continuer d'exercer votre droit de vote avec la même ferveur et responsabilité.

En cette période estivale, nous vous souhaitons de profiter pleinement des joies de l'été, de vous ressourcer et de partager des moments précieux avec vos proches. Que cette saison soit synonyme de découverte, de convivialité et de bonheur pour tous.

Bel été à toutes et à tous,

Arnaud PRAILE
Maire

Infos Mairie

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h
Le samedi de 9 h à 12 h
La mairie est fermée le mardi après-midi

Place du Souvenir - 85590 SAINT-MALÔ-DU-BOIS
Tél. : 02 51 92 33 32
mairie@saintmalodubois.com
www.saintmalodubois.com

Base de Poupet
Tél. : 02 51 92 31 45 - **www.valleedepoupet.com**

Réalisation et impression **ICI** - 02 41 46 12 55
1er semestre 2024

Sommaire

Mot du Maire
2

La vie du conseil municipal
4

Le budget
9

Agenda
12

Actualités économiques, les entreprises Malouines
12

Dossier :
14

La vie associative
16

L'État Civil :
23

Infos diverses
24

CCAS – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La distribution début janvier des cartes de vœux préparées par les CM1 et CM2 de l'école à l'attention des plus de 75 ans, le traditionnel « repas des aînés » qui cette année s'est déroulé le 06 février, le spectacle « Au-delà de nos différences » animé par les différents CCAS de la Com-Com, la validation de subventions auprès d'associations à caractère social, sont autant d'activités menées dernièrement par le CCAS de notre commune. Mais notre Centre Communal d'Actions Sociales se rend également disponible pour les personnes, familles, qui rencontrent des difficultés. Il peut s'agir d'une aide matérielle ou financière, d'un conseil pour une orientation de santé, ou parfois seulement d'une écoute. Ne pas hésiter à nous contacter via l'accueil de la mairie, où l'on saura vous orienter. Nous n'oublions pas non plus l'équipe des bénévoles du « déplacement accompagné », qui permet aux personnes dépendantes d'une aide extérieure, de se rendre à leurs rendez-vous médicaux. Toute notre équipe vous souhaite un bel été.

Repas des ainés

Spectacle « Au delà de nos différences »

▶ **Les membres de la commission : Arnaud PRAILE, Anthony RAUTUREAU, Michelle ALLAIRE, Anne MIDAVAINE, Isabelle LOIZEAU-BIRON, Sophie LERIN, Adeline ONILLON, Isabelle FONTENEAU, Emmanuelle LOYEAU, Isabelle GAZEAU, Lucie MICHENEAU, Bernard VITET, Vincent BIRAUD.**

COMMISSION URBANISME

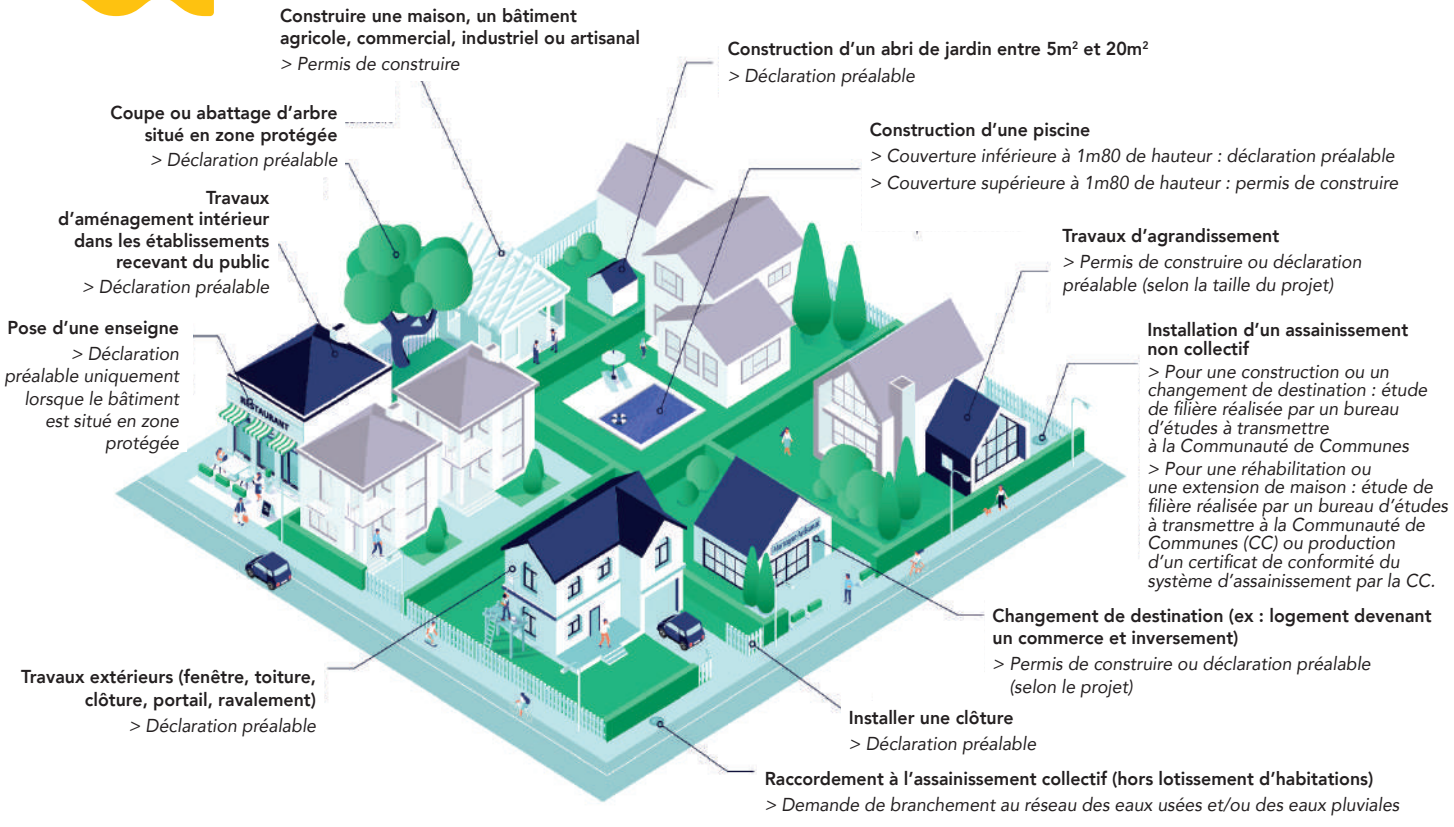

▶ **Membres de la commission : Stéphane MORIN, Christian AUBINEAU, Robin BOISSINOT, Jean-Bernard FRUCHET, Sonia LAVAUD, Christophe GAULT.**

COMMISSION TOURISME

Qui l'eût cru ? Deux crues importantes dans notre belle vallée de Poupet cet hiver.

Vous êtes peut-être descendus constater ces phénomènes, ou alors avez certainement vu des photos circuler. Il ne s'agit que de Dame Nature, qui, de temps en temps déborde. Mais lorsque cela arrive, il faut remettre un peu d'ordre. 1,8 mètre d'eau dans le camping et les tentes Canada, 60 cm d'eau dans le gîte du Moulin, des bois morts qui viennent gratter la prairie et les haies. Et cela durant l'hiver où l'assainissement des bâtiments de Poupet se réalise. La pluie ayant décidé de rester jusqu'au début du printemps, le retard des travaux et les réparations ont eu pour conséquence un camping qui accuse un petit retard dans la préparation mais les chalets ont pu ouvrir début avril et tout était prêt pour accueillir les touristes dès le 7 mai.

Tout comme ont été renouvelées les 4 étoiles du Moulin ainsi que les 2 étoiles des gites le 20 mars 2024. Nous sommes donc repartis pour 5 ans. Des gîtes sur lesquels il faut veiller, car la mairie en dégage tous les ans quelques bénéfices. En 2023, ce sont 4 700 nuitées qui ont réalisé quelques 8 000€ de bénéfices nets à notre commune.

Le camping, les gîtes, le Festival, l'Auberge, les canoés de la 3A, les trottinettes électriques, Charline et ses poneys, les activités « Atout sport » de Pierre POIRIER, les aires de pique-nique, le parcours d'orientation, sont autant d'attraits pour notre Base de Poupet.

On peut y ajouter cette année la caravane « *Food L* » de Laëtitia, qui viendra tous les lundis soir de juillet et août, nous proposer crêpes et galettes !

Nous rappelons que les sorties « Canoë Nocturnes » des 16 juillet, 30 juillet, 6 août et 20 août, ainsi que les randonnées familiales pédestres nocturnes des 23 juillet et 13 août, sont également ouvertes aux malouins après réservation au camping.

A noter également la date de notre Marché Local, au Pré de la Cure, **le dimanche 1er septembre.**

La Commission Tourisme vous souhaite donc un bel été, et si le cœur vous en dit, de descendre profiter de Poupet.

▶ **Membres de la commission : Anthony RAUTUREAU, Thomas HULIN, Catherine MASSE, David DEVANNE, Marietta AUVINET, Laurent PEREZ.**

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette année encore, Corentin, Julien, Mathieu, Mathéo et Loan de l' IME Bordage Fontaine de Cholet ont participé à l'aménagement de notre commune.

Suite à une demande spécifique de la commission Développement Durable, et avec l'aide de leur éducateur technique spécialisé Mr Marchand, ces 5 jeunes ont fabriqué

- 2 poubelles en bois
- un nouveau casier pour les documents du parcours d'orientation.

Ces réalisations leur ont permis d'utiliser différents outils, de nouvelles machines et de prévoir de A à Z la fabrication. Selon leur éducateur, des projets tels que ceux-là sont recherchés pour les jeunes. C'est une ouverture vers l'extérieur et la mise en projets est toujours bénéfique, surtout quand ils peuvent avoir des contacts directs avec les gens.

C'est donc avec fierté qu'ils sont venus aux ateliers municipaux nous déposer les poubelles et le casier. Et nous c'est toujours avec plaisir que nous les recevons pour échanger avec eux.

Prochainement, un agent installera le tout à Poupet.

COMMENT SE DÉBARRASSER DES FRELONS ASIATIQUES ?

La communauté de communes du pays de Mortagne prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques.

Si vous repérez un nid de frelons contactez avant tout la communauté de communes qui fera intervenir nos agents qui viendront vérifier que ce sont bien des frelons asiatiques.

Si c'est le cas une société sera mandatée pour la destruction du nid. La dépense sera alors prise en charge par l'intercommunalité.

Le numéro de contact est le 02 51 63 06 06

Si vous apercevez des essaims d'abeilles merci de contacter

Yvon EVAIN au 06 20 06 78 38

Ou Patrice LERIN au 06 08 87 30 55

TRUCS ET ASTUCES

🌻Répulsif contre les escargots et limaces...Il faut constituer une barrière autour du végétal avec de la cendre....

🍀Insecticide et fongicide naturel, le purin de sureau est très efficace : 1 kg de feuillage frais pour 10 litres d'eau... à pulvériser toute l'année...

🐭Ne jetez plus vos petites boîtes de conserve : sur un piquet en fer dans le potager, avec un peu de vent, elles repousseront taupes et rongeurs

😜Christian dit à sa femme, j'ai croisé un potager ! Sa femme lui dit... Tu veux faire un potager... Son mari surpris lui répond... non j'ai juste revu un pote âgé... 😁

La commission « développement durable » œuvre toujours pour l'amélioration de votre cadre de vie et le projet de réaménagement du centre bourg aux jardins de la forge en fait partie.

Les idées sont nombreuses et la thématique du jardin comestible a été retenue avec des aménagements à la fois pratiques et utiles.
Le chantier débutera à l'automne pour un climat favorable à la reprise des végétaux.

Côté sentier pédestre, on voit enfin l'aboutissement de 2 ans de travail. C'est un parcours innovant et unique sur le territoire, qui passionnera les malouins pour le come-back sur nos célèbres fêtes et certainement aussi les autres, animés par la curiosité de les découvrir au travers des QR codes tout au long du parcours.

D'ailleurs, pour une découverte en avant-première, nous vous invitons à l'inauguration officielle le dimanche 7 juillet à partir de 10h devant la mairie.

- **Membres de la commission : Sonia LAVAUD, Adeline ONILLON, Catherine MASSÉ, Christophe GAULT, Christian AUBINEAU, Emmanuelle RETAILLEAU, Robin BOISSINOT, Sophie LERIN, Dorian RAIMBAULT, Cyrille MERLET.**
- **Commission Cimetière : Dorian RAIMBAULT, Cyrille MERLET, Anthony RAUTUREAU, Isabelle LOIZEAU-BIRON, Anne MIDAVAINE.**

COMMISSION BÂTIMENTS

Après de nombreux mois de préparation sur plusieurs dossiers importants de la commune, les travaux ont commencé depuis avril. Le premier chantier est la rénovation d'un bâtiment pour accueillir une Maison d'Assistantes Maternelles à l'automne (chantier entre la rue des Vendéens et le chemin de Benêt).

L'autre chantier est l'agrandissement des ateliers communaux (zone d'activités de la Perdriette).

Cette espace sera la bienvenue pour améliorer l'organisation des services techniques et pour augmenter le confort de travail du service technique de la commune.

Après cet agrandissement, une nouvelle phase en 2025 permettra de finir les façades des ateliers.

Le dernier chantier important des bâtiments en 2024 est la rénovation du restaurant scolaire. Le permis de construire est en cours d'instruction. Suite à un retard important, dû notamment aux demandes de subventions et à l'élaboration des plans, le chantier devrait commencer à la rentrée. Le chantier donnera un bâtiment économe et correspondra aux dernières normes.

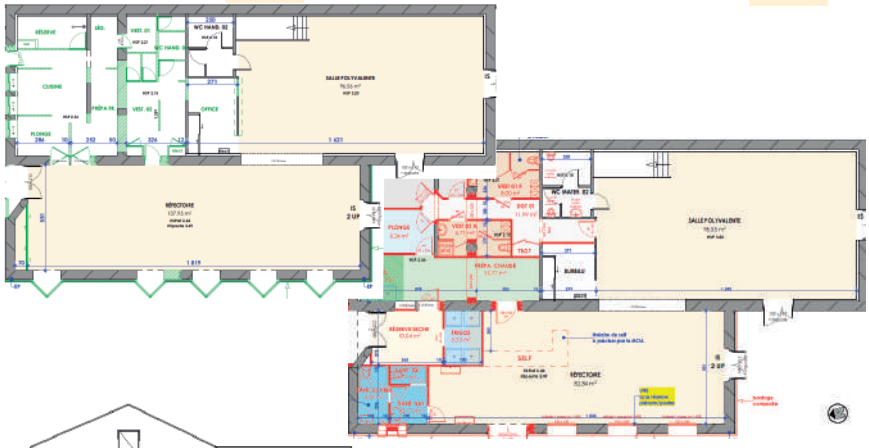

Cette belle rénovation portera sur l'ensemble des cuisines, d'une partie du réfectoire et sur l'extérieur. Ils nous tardent que ce chantier démarre, celui-ci permettra de disposer de nombreux bâtiments récemment rénovés qui nous permettra de mieux maîtriser l'ensemble des bâtiments communaux (énergies, normes, utilisation, ...).

Pour finir, plusieurs autres dossiers sont en cours (par exemple, la réfection des lignes sportives de la salle des sports, chauffage et isolation de la mairie, ...). Comme vous le comprenez, après une année 2023 riche en préparation, cette année 2024 est une année importante en termes de chantiers sur les bâtiments de la commune. Néanmoins, la commission réfléchie déjà sur les travaux pour 2025. Les travaux seront forcément moins coûteux mais ils devraient permettre de finir plusieurs dossiers ouverts en 2023 et 2024 mais qui n'ont pas pu voir le jour par soucis budgétaire.

L'ensemble de la commission Bâtiments vous souhaite un bel été !

▶ Membres de la commission Cédric GASCHET, Michelle ALLAIRE, Jean-Bernard FRUCHET, Christian AUBINEAU, Stéphane MORIN.

COMMISSION JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Le dispositif « argent de poche », cette année encore, a ses adeptes lors des vacances scolaires. Pour rappel, ce sont des missions encadrées par des élus, des extras municipaux ou des agents et proposées aux jeunes de 16 à 18 ans. Les actions peuvent être très diverses : aménagement d'un site sur la commune, peinture d'une salle, entretien d'un espace vert, végétalisation… Il s'agit en premier lieu d'un engagement de la part du jeune, mais aussi de l'encadrant, à respecter des règles dans l'exercice des fonctions qui lui sont confiées. En échange du travail effectué, le jeune reçoit une compensation financière de 5€/heure. En février, il y a donc eu des aménagements aux étangs Ste Hélène, dans l'espace clos des chèvres et la réalisation d'un « circuit bambous » qui fera l'objet d'une étape au nouveau sentier pédestre de St Malo. Moins agréable, plus laborieux, certains ont nettoyé les poteaux et garde-corps du terrain de foot. Du bon travail malgré le froid et la difficulté de la tâche ! En avril, c'était une mission collective et intergénérationnelle au cimetière pour du désherbage et des plantations.

A la demande de certains jeunes, il serait possible et intéressant d'avoir des missions les samedis matins, car s'il faut attendre les vacances de la Toussaint, c'est loin ! Pourquoi pas ? Ce ne sont pas les chantiers qui manquent…mais les encadrants ! Alors si ce dispositif vous intéresse, si vous avez des idées, si vous aimeriez encadrer des jeunes, n'hésitez pas à vous manifester à la mairie. Un grand merci à ces jeunes qui s'impliquent dans notre commune et aux encadrants, car sans eux rien ne serait possible.

PASSEPORT DU CIVISME

Cette année encore, nous avons reconduit le dispositif du Passeport du Civisme sur l'école de notre commune. C'est notre troisième édition, avec un petit changement puisqu'habituellement, ce dispositif s'adressait uniquement aux enfants de CM2, et nous l'avons élargi aux élèves de CM1.

Quelques retours de moments vécus pour cette année 2023/2024 avec les enfants que nous voulons vous faire partager.

Les cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai voient leur nombre de participants augmenter grâce à la présence des enfants et de leurs familles. Durant ces temps forts du devoir de mémoire, les enfants participent activement à la cérémonie en étant accompagnés par les membres de l'UNC de Saint Malo pour la lever des couleurs, le dépôt de gerbes, l'Appel des Morts pour la France…

Dans le cadre du pilier Solidarité, nos aînés ont eu le plaisir de recevoir chacun, une carte de vœux confectionnée avec soin par les enfants. Et pour ceux qui étaient présents au traditionnel repas annuel organisé par le CCAS, d'entendre le récital qui leur a été offert par les élèves de CM1/CM2 et leurs instituteurs.

Le 9 avril dernier, les 2 classes se sont rendues au Musée Vendée Vitrail à Saint Hilaire de Mortagne pour découvrir l'art vitrailliste.

Par l'intermédiaire de notre P'tit Malouin, nous souhaitons une très bonne fin de parcours du Passeport du Civisme pour nos élèves Malouins ainsi qu'un très bel été pour eux, leurs familles et leurs instituteurs.

La commission jeunesse :
Cédric GASCHET, Catherine MASSÉ, Anne MIDAVAINE, Isabelle LOIZEAU-BIRON, Marietta LEMOINE, Anne LAMOTTE, Floriane FERCHAUD.

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2024

LE CADRE GÉNÉRAL DU BUDGET

L'article L 2313-1 du CGCT prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la commune, elle est disponible sur le site internet de la commune. Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2024 a été voté le 25 mars 2024 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande à la Mairie, aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services publics ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- De mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

GÉNÉRALITÉS

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (location salles, concessions cimetière…), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2024 représentent 1 414 356,96 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées notamment par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations… Les charges de personnel représentent 38,22% des dépenses réelles de fonctionnement de la commune.

Les dépenses de fonctionnement 2024 représentent 1 355 455 €.

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est à la dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

LES PRINCIPALES DÉPENSES ET RECETTES DE LA SECTION

DÉPENSES	MONTANT
Charges à caractère général	344 340,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	518 000,00 €
Autres charges de gestion courante	471 830,00 €
Charges financières	20 785,00 €
Charges exceptionnelles	500,00 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	1 355 455,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre section + atténuations de produits	36 905,84 € + 3 500 €
Salle Polyvalente	218 496,12 €
TOTAL GÉNÉRAL	**1 614 356,96€**

RECETTES	MONTANT
Atténuations de charges	1 200,00 €
Produits des services et ventes diverses	134 400,00 €
Impôts et taxes	753 825,96 €
Dotations subventions et participations	339 770,00 €
Autres produits de gestion courante et produits financiers + produits exceptionnels	188 158,00 €
TOTAL RECETTES RÉELLES	1 414 356,96 €
Produits (écritures d'ordre entre sections)	
Excédent de fonctionnement reporté	200 000,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	**1 614 356,96€**

LA FISCALITÉ

Les taux des impôts locaux pour 2024 :
- Taxe foncière sur le bâti : 35.01 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 46.28 %
- Taxe d'habitation : 17.39 %

Revalorisation des bases de calcul des taxes foncières : +3,9%

LES PRINCIPALES DOTATIONS DE L'ETAT

Dotation élu local : 293 €
- Dotation forfaitaire : 154 309,00 €
- Dotation solidarité rurale « péréquation » : 43 965,00 €
- Dotation nationale de péréquation : 24 918,00 €
- FCTVA : 5 000,00 €
- Etat compensation : 68 161,00 €

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

GÉNÉRALITÉS

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Le budget d'investissement de la commune regroupe :
- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

DÉPENSES	MONTANT
Remboursement d'emprunts	94 285,46 €
Autres batiments communaux	155 158,67 €
Restaurant scolaire	350 000,00 €
MAM	373 465,20 €
Matériel technique	1 999,00 €
Voirie	619 206,64 €
Acquisitions foncières	25 000 €
Aménagements urbains	21 712,50 €
Gites de Poupet	16 762,83 €
COMMUNICATION	16 826,40 €
TOTAL GÉNÉRAL	**1 674 416,70€**

RECETTES	MONTANT
Excédent d'investissement reporté	108 694,26 €
Virement de la section de fonctionnement	218 496,12 €
FCTVA	55 000,00 €
Taxe d'aménagement	5 000 €
Excédent antérieur de fonctionnement affecté à l'investissement	376 541,50 €
Emprunt	415 309,47 €
Écritures d'ordre entre sections	36 905,84 €
Subventions	458 469,51 €
TOTAL GÉNÉRAL	**1 674 416,70€**

LES PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2024

- Rénovation énergétique du restaurant scolaire
- Construction d'une MAM
- Marché de voirie - Aménagement de corps de rue Rue du Doue rue de la Vallée

LES DONNÉES SYNTHÉTIQUES DU BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENT

DÉPENSES
1 181 391,46€

RECETTES
1 400 688,58 €

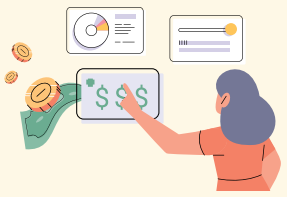

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES
1 614 356,96 €

RECETTES
1 614 356,96 €

BUDGET 2024

PRINCIPAUX PROJETS (TTC)

GITES DE POUPET
16 762,83 €

AMÉNAGEMENTS URBAINS
21 712,50 €

RESTAURANT SCOLAIRE
350 000 €

VOIRIE
619 206,64 €

MAM
373 465,20 €

IMPÔTS LOCAUX (HAUSSE 1,5%) :

TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI
= 35.01 %

TAXE FONCIÈRE SUR LE NON BÂTI
= 46.28 %

TAXE HABITATION RÉSIDENCES SECONDAIRES
= 17.39 %

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT
1 355 455 €

INVESTISSEMENT
1 674 416,70 €

PLANNING 2024 DES FÊTES ET DES MANIFESTATIONS

JUILLET	DU 26 JUIN AU 19 JUIL.	Festival de Poupet		Poupet
	SAM. 6	Inauguration du sentier pédestre au Fil de l'histoire	11h00	Mairie
	MAR. 16	Sortie nocturne en canoë (6€ /adulte - 4€ /enfant de -13 ans)	20h45	Départ - Poupet
	MAR. 23	Randonnée pédestre nocturne gratuite	20h00	Départ du camping
	MAR. 30	Sortie nocturne en canoë (6€ /adulte - 4€ /enfant de -13 ans)	20h45	Départ - Poupet
AOÛT	MAR. 6	Sortie nocturne en canoë (6€ /adulte - 4€ /enfant de -13 ans)	20h45	Départ - Poupet
	MAR. 13	Randonnée pédestre nocturne gratuite	20h00	Départ du camping
	MAR. 20	Sortie nocturne en canoë (6€ /adulte - 4€ /enfant de -13 ans)	20h45	Départ - Poupet
	MAR. 27	Soirée estivale avec l'office de Tourisme Randonnée pédestre autour du sentier au fil de l'histoire		
SEPT.	DIM. 1	Marché du Terroir et de l'Artisanat local	10h30 à 18h30	Pré de la cure
	SAM. 7	Pique-nique organisé par l'Union Nationale des Combattants		Salle du théâtre de verdure
	SAM. 28	Célébration des 10 ans du Club FC SLMV	11h00	Stade de Treize-Vents
NOV.	LUN. 11	Cérémonie et Journée Nationale du Souvenir du 11 Novembre	9h30	Au Monument aux Morts
DÉC.	SAM. 7	Commémoration des Morts en Afrique du Nord	9h30	Stèle place de la Mairie
	DIM. 15	Concert de l'Institut musical de Vendée	15h00	Église

Actualités économiques

LES ENTREPRISES MALOUINES

NOUVEAU À ST MALO DU BOIS !!! ÉLEVAGE FAMILIAL DE LABRADORS

Propriétaire et passionnée de Labradors depuis 30 ans, Sonia vous propose des chiots issus de parents sélectionnés et dépistés pour les maladies génétiques, tares oculaires, exempts de dysplasie hanches et coudes. Nos chiots sont sociabilisés et élevés à la maison dans une ambiance familiale. Newton des Landes d'Eole, étalon recommandé âgé de 6 ans et Sissi des Joies de Krytell, lice en cotation 2 nous ont donné une belle portée cette année avec 5 femelles et 3 mâles nés le 25 mars 2024. 2 chiots disponibles à ce jour Services de visite et promenade à votre domicile pour chiens et chats et autres dans un rayon de 15 kms autour de Saint Malo-du-Bois. Titulaire de l'ACACED et Moniteur Education Canine 1er degré

Pour plus de renseignements, contacter Sonia au 06.18.25.43.77

INTERVIEWS

Bonjour Pierre, peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je suis éducateur spécialisé de base mais j'exerce actuellement en tant qu'éducateur sportif. J'ai créé ma micro-entreprise en septembre 2022.

Je suis né et j'ai grandi à St Malo-du-Bois. J'ai été amené, par les études supérieures et les études de ma conjointe, a quitté la commune plusieurs années. Je savais que je reviendrais un jour habiter vers St Malo. Nous y avons fait construire notre maison actuelle que nous habitons depuis décembre 2021.

Pourquoi as-tu choisi la commune de St Malo pour t'installer ?

A la différence de beaucoup de personne qui se mettent à leur compte, je n'ai pas besoin pour exercer d'un lieu particulier type entrepôt, bureau, cabinet, etc... Je suis soit en extérieur, soit dans des salles de sport.

Je n'ai donc pas vraiment choisi la commune de St Malo-du-Bois pour exercer, simplement j'habite sur la commune. L'administratif se fait de mon domicile, les séances sur l'extérieur.

J'ai tout de même un super terrain de jeu en tant qu'éducateur sportif avec la Vallée de Poupet. Même en habitant une commune voisine, j'aurai cherché à travailler dans ce cadre de verdure !

Peux-tu nous expliquer ton activité professionnelle ?

J'ai une partie régulière avec des séances de sport qui ont lieu de septembre à Juin :

- Lundi et vendredi : Intervenions sportives en milieu scolaire
- Lundi soir : 2 séances de Multisports adultes sur Treize-Vents
- Jeudi matin : Séance avec des adultes handicapés à la Gaubretière

Sur les mois de juillet et août :

- Je travaille en partenariat avec le camping de La Vallée de Poupet en encadrant les sorties canoë des centres de loisirs hébergés au camping. Je propose à ce même public l'après-midi du Pistolet Laser et du Disc Golf.

Viens s'ajouter à tout cela, notamment aux beaux jours, des activités à la carte pour :

- Les entreprises
- Les écoles
- Les centre de loisirs
- Les clubs de sport
- Les privés... et tous ceux qui auraient envie de faire des activités sportives de manière ludique.

En effet, le sport peut se pratiquer par tous.

Tout est question d'adaptabilité !

C'est mon métier que de proposer des activités au plus près de la demande du client et des capacités du public accueilli. Je travaille actuellement sur un jeu interactif sur tablette dans la vallée de Poupet (une sorte d'escape game avec des balises à géolocaliser).

Vous pourrez très bientôt (j'espère pour cet été) venir tester ce jeu entre amis, en famille, entre collègues, ou tout seul !

Qu'attends-tu de la municipalité ?

J'attends de la commune qu'elle m'accompagne et qu'elle m'aide autant que possible dans le développement et les projets de ma micro-entreprise. Je suis attaché à promouvoir la pratique sportive en m'adaptant à tous les publics, et je sais que la mairie va dans ce sens.

Bonjour Hélène, Quelle profession exercez-vous ?

Bonjour, je suis orthophoniste, j'interviens sur divers et nombreux troubles liés à l'apprentissage et à la lecture (dyslexie), au langage écrit et oral, à la respiration, à la déglutition...

Quelle est votre ancienneté sur Saint Malo-du-Bois ?

Je suis à Saint Malo-du-Bois depuis tout juste 1 an., suite à la construction de notre maison d'habitation. Auparavant, j'ai exercé pendant 7 ans au Puy-Saint-Bonnet, 3 ans à Angers et 1 an à Lille.

Pourquoi avez-vous choisi la commune de Saint Malo du Bois pour exercer ?

Je recherchais le calme à la campagne sans que ce soit trop isolé. Je souhaitais aussi retourner en Vendée, mon département d'origine, car j'ai vécu mon enfance à Saint Laurent-sur-Sèvre, juste à côté.

Je sais aussi que les besoins en orthophonie ne cessent de croître et que les délais d'attente sont complètement déraisonnables. Il est important pour moi que la population malouine et celle des alentours puisse avoir accès aux soins.

Comment vous sentez-vous sur la commune ?

Je me sens très bien, le cadre est agréable et j'ai été très bien accueilli par les malouins.

Qu'attendez-vous de la municipalité ?

J'aimerais que la santé reprenne de la place dans nos campagnes qui sont pour le moins délaissées.

Pour cela, il pourrait être intéressant de réfléchir à des projets qui donneraient envie à des professionnels médicaux et paramédicaux de s'installer à Saint Malo-du-Bois.

DOSSIER : ANNÉE OLYMPIQUE 2024

À l'aube d'un été olympique, impossible de ne pas rappeler combien le sport peut rythmer nos vies. Certains attendent avec impatience les vacances estivales pour se prêter au jeu des randonnées en montagne en famille ou à d'autres activités physiques et d'autres vont « dépenser leur énergie » à encourager nos sportifs français.

Heureusement, les messages sur les bienfaits de l'activité physique sont là pour rappeler aux supporters qu'il ne faut pas se contenter que de cette occupation !

D'ailleurs à Saint-Malo-du-Bois, il est difficile de passer à côté de cette vie sportive, qui commence dès le plus jeune âge dans les structures accueillant nos enfants et que **Vent d'Eveil** complète en encourageant un mode de vie physiquement actif pour nos têtes blondes. Pour d'autres le graal survient au terme d'une saison où le collectif exulte avec la montée en division supérieure ou encore une victoire en coupe. Bravo à nos basketteuses de la **Saint-Hubert** et nos footballeurs du **FCSLMV** ! Nos aînés ne sont pas en reste grâce à la **Gym féminine** et **l'Association Détente et Sport** qui a d'ailleurs pu présenter des démonstrations de Pickle Ball ou bien encore de Swin-Golf lors du forum des associations début juin. Certains préfèreront une activité peut-être plus « individuelle » mais pas moins intense et iront taper dans un volant au **Badminton** ou bien se défouleront sur les rythmes de la musique avec **Takaboug'**. Et d'autres préfèreront une activité plus en communion avec la nature grâce à la **Gaule Saint-Laurentaise** et la **Chasse** ou avec eux-mêmes lors de séances de **Yoga**. Enfin, les coureurs, marcheurs, randonneurs et autres cyclistes ou vététistes s'en iront profiter des belles couleurs de nos chemins et des coteaux de la Sèvre, qu'ils aient ou non sur leur dos la tenue du **Raid Vallée de Poupet**. D'ailleurs, cette équipe a encore une fois remué ciel et terre pour que les 1000 concurrents puissent vivre cette dans les meilleures conditions possibles fin mai au cours du Festi-Trail. Quelle aventure ou crève-cœur pour nos traileurs et leurs bénévoles que de laisser au placard les bâtons de course pour s'impliquer dans l'organisation de LEUR évènement et partager avec chaque « finisher » le bonheur de franchir la ligne d'arrivée.

Dans notre commune « sportive et associative », il faut d'ailleurs remercier les bénévoles qui, grâce à leur engagement associatif en tant qu'arbitre, dirigeant, juge ou coach permettent à nos associations de se mesurer à d'autres clubs dans des compétitions.

Les grands sportifs ont tous débuté au sein de structures locales. Et qui sait, peut-être que dans quelques années, nous, Malouins, serons fiers d'encourager notre futur-e champion-ne, à l'instar de nos voisins Chanverriais qui vont bientôt faire du bruit pour Louise MARAVAL !

Bel été olympique et sportif à tous !

GILLES GRAVELEAU
ARBITRE OFFICIEL BÉNÉVOLE POUR LE BASKET

Malouin d'origine, j'ai 77 ans et je suis retraité depuis bientôt 20 ans du métier de boucher.

J'ai été joueur de basket dès l'âge de 9 ans et jusqu'à 24 ans. J'ai arrêté ma carrière de joueur pour cause de blessures à répétitions, je ne voyais pas finir de jouer au basket pour cette cause et aussi jeune.

Ayant arbitré lors de mon service militaire en Allemagne, j'ai alors songé à me reconvertir dans le rôle d'arbitre, en compétitions.

Arbitre pour le club de 1971 à 2019, 48 années ininterrompues, record de longévité à la Fédération Française de Basket.

Licencié 61 ans dans le même club et membre du bureau dans les années 1970 à1978.

J'ai aimé le contact avec les clubs visités, l'ambiance des salles lors des matchs, le bruit parfois houleux sur mes coups de sifflet, surtout lors des fins de matchs. Je garde un bon souvenir d'échanges et de discussions avec les coachs à l'issue des rencontres.

J'ai beaucoup apprécié de faire la connaissance de différentes personnes dans les clubs, avec qui je garde encore aujourd'hui de chaleureux contacts.

Aujourd'hui, les Jeux Olympiques sont pour moi des moments de fraternité, du dépassement de soi dans les compétitions différentes, de l'ambiance dans ce monde si bouleversé par de nombreux conflits.

Pour conclure, ma carrière au sein du basket fût une recherche de l'exploit solitaire et individuel, dont je retiens beaucoup de joie personnelle et de dévouement au service du sport.

Merci d'avoir reçu et d'avoir donné.

ALEXANDRE BEAUFRETON - BÉNÉVOLE

Peux-tu te présenter en quelques mots ? (Age, profession, famille, Malouin depuis ? etc ...)

ALEXANDRE BEAUFRETON

48 ans - Malouin depuis 1980
Marié et père de 2 enfants (Marion et Matéo)
Chef de projet informatique
Membre du bureau du club de foot FCSLMV

Ton rôle de bénévole dans les associations sportives : historique, rôle

Depuis petit, j'ai toujours été membre d'une association, que ça soit en tant que président d'association (Vent d'éveil), membre d'un bureau (foot), ou encore coach d'équipes jeunes (foot et basket).

Ton engagement actuel dans le club de foot ?

- *Gestion des relations mairie/club* : Actuellement j'ai la charge des relations entre la mairie de Saint Malo-du-Bois et le FCSLMV pour la gestion des infrastructures (entretien des locaux, tonte et traçage du terrain de foot, ...).
- *Gestion du matériel sportif* : j'ai la responsabilité du matériel sur les 4 communes qui composent le club (Saint Malo-du-Bois, Mallièvre, Saint Laurent-sur-Sèvre et Treize-Vents). Je réalise un inventaire régulier du matériel présent dans l'ensemble des locaux dont dispose le club, je m'assure que les éducateurs n'en manquent pas pour leurs entraînements.
- *Gestion des achats matériel* : J'ai la charge des relations fournisseurs pour l'achat de ballons, de maillots, de chasubles, de plots..., en gros tout ce dont le club a besoin pour la pratique sportive.
- *Gestion du lavage des maillots :* Je m'assure du lavage des maillots tous les week-ends par le prestataire du club.
- *Organisation d'évènements sportifs :* Je participe à l'organisation des tournois jeunes de septembre et janvier.

Ce qui te plait dans ce rôle et les enseignements que tu en retires ?

- *Partager la passion du sport :* le sport permet de s'épanouir et de s'améliorer en partageant avec les autres.
- *Contribuer à l'évolution de l'association* : En tant que bénévole au sein d'une association sportive, j'ai l'opportunité de contribuer au développement de celle-ci. Par l'organisation d'événements sportifs, l'obtention d'un label jeunes FFF pour le club en 2022.
- *Développer des compétences :* Le bénévolat dans une association sportive m'a aidé à développer de nouvelles compétences. En travaillant avec d'autres bénévoles, entraîneurs et membres de l'association, j'ai l'occasion d'apprendre de nouvelles choses.
- *Créer un impact positif :* J'aime penser qu'en tant que bénévole, je puisse avoir un impact positif sur l'évolution d'une association, en l'aidant à acquérir de nouvelles compétences.

Que représentent pour toi les jeux olympiques 2024 en France ?

Pour moi, les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 en France représentent un événement majeur. C'est une occasion unique de voir à côté de chez nous des athlètes se dépasser pour leur passion et les valeurs de l'olympisme, amitié, respect, excellence.

«Plus vite, plus haut, plus fort ensemble»

ASSOCIATION RAID VALLÉE DE POUPET

Le 26 mai 2024 avait lieu la sixième édition du FESTI-TRAIL, organisé par l'association multisport malouine RAID VALLEE de POUPET réunissant coureurs, randonneurs, cyclistes et vététistes. L'association Raid Vallée de Poupet organise divers événements sportifs visant à promouvoir les activités de plein air et la découverte de la région. Au départ du théâtre de verdure à Poupet, le Festi-Trail est l'un des plus importants Ultra-trails du grand ouest. Arpentant les sentiers du Bois des Jarries, du Mont des Justices, de Saint Mars-la-Réorthe, du Puy du Fou, des Epesses et bien entendu Saint Malo-du-Bois, sans oublier les magnifiques bords de Sèvre, les 964 coureurs ont pu profiter de la campagne vendéenne au gré de 4 épreuves : D'une distance de 65kms, le GANA-TRAIL a vu 231 athlètes tenter de grimper les 1 500m de dénivelé. Sylvain MAILLOCHON de l'entente Sèvre a remporté l'épreuve en 5H43. 206 inscrits ont réussi à finir l'épreuve. Épreuve de 42 km et 1000m de dénivelé, le FESTI-SEVRE réunissait 232 inscrits au départ pour 222 à l'arrivée. C'est Louis SORIN du club des Traillers des Aravis qui a bouclé son tour en 3h19. Attirant 254 concurrents, le BOCA-TRAIL a vu 251 trailers (et traileuses) venir à bout des 27 km et 550m de dénivelé. Le premier à franchir la ligne d'arrivée fut Jérôme HUET du club BIKE INN LE MAY en 1h58. Enfin, la Malouine a vu 248 coureurs s'élancer

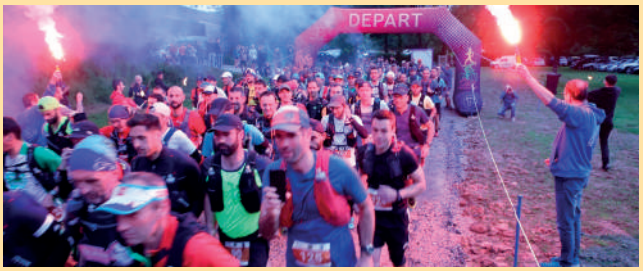

sur les 13 km et 350m de dénivelé abattu en 1h par Théo FREYCHET du club VRE, devant 244 finishers. Se voulant festif, l'évènement a réuni, dès 6H30 du matin, heure du départ du GANA-TRAIL, des jongleurs, cracheurs de feu, puis une banda pour une ambiance quasi estivale. Les départs ont aussi été ponctués de feux d'artifice et de fusées de détresse. Un food truck et des stands étaient aussi de la partie transformant pratiquement le FESTI-TRAIL en fête de village. L'association remercie vivement les 200 bénévoles qui ont aidé, faisant partie ou non de l'association, ainsi que tous les sponsors qui ont permis de renouveler ce grand évènement.

Notez, dans vos agendas, la date du 25 août pour la randonnée VTT qui partira de la salle omnisports de Saint Malo-du-Bois, et bien entendu, gardez une place, l'an prochain, pour la septième édition du FEST-TRAIL!

ASSOCIATION ANIMATION ACCUEIL

BASE DE CANOË DE POUPET

Après un hiver bien arrosé, nous allons pouvoir installer à nouveau les canoës et les cabanes sur la base de Poupet.

Quelques travaux de remise en état (poteaux, plateforme pour l'arrivée des canoës) vont être nécessaires et seront effectués avant le début de la saison et une pancarte va être installée sur la cabane pour plus de visibilité en arrivant sur la base.

Les permanences débuteront le 1er mai et se termineront le 29 septembre.

Nous rappelons que les jeunes malouins de plus de 12 ans et de moins de 18 ans, peuvent venir faire du canoë **gratuitement** la semaine pendant l'été en fonction de l'affluence. **Il faudra avoir au préalable rempli le règlement disponible sur notre site canoepoupet.fr**

▶ **Toute l'équipe de l'Association Animation Accueil**

BADMINTON

Le club de badminton de Saint Malo-du-Bois est avant tout un club loisir et convivial. Il accueille des adhérents dès 16 ans, femmes et hommes tous niveaux confondus. Cette année encore, le club a fait le plein et a enregistré une cinquantaine d'adhérents. Les entraînements ont lieu le lundi et mercredi à partir de 20h00.

Vous souhaitez un renseignement, une information complémentaire ou bien rejoindre le club pour la prochaine saison, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous souhaitez faire du badminton mais ne savez pas trop si cela peut vous convenir, n'hésitez pas à faire une ou deux séances d'essai au mois de juin.

La saison prochaine débutera le 2 septembre et les inscriptions auront lieu uniquement durant le mois de septembre.

CONTACT :
AIRAUD Florian : 06 79 40 35 16
Par mail : adbm.saintmalo@yahoo.fr

LACIM

Malgré les difficultés liées au contexte politique en Afrique, le comité LACIM de Saint Malo-du-Bois continue de soutenir ses deux villages.

L'apéritif, café et vente de bottereaux du 4 février dernier à Saint Malo a été un moment convivial.

Pour vous informer sur les activités de l'association n'hésitez pas à consulter le site : www.lacim.fr ou adressez- vous à Madeleine et Yvon EVAIN, Marie-Noëlle FOURIER ou Christine et Philippe GABARD.

Village de Gonga Hinza

BIBLIOTHÈQUE « LA MALLE AUX LIVRES »

La bibliothèque vous accueille chaque lundi après-midi de 16h à 18h ainsi que le samedi matin de 10h30 à 12h. Notre sélection variée comprend des romans captivants, des documents instructifs, des bandes dessinées divertissantes, des magazines actuels et des DVD pour tous les âges. Que vous soyez jeune ou moins jeune, il y en a pour tous les goûts.

En plus de notre collection, nous organisons toute une gamme d'animations tout au long de l'année. Parmi celles-ci, quatre séances de bébé lecteur par an, une lecture mensuelle de contes pour les enfants en maternelle, ainsi que des événements proposés par la Communauté de Communes, comme le Prix des Lecteurs, le Prix Chronos et la Parenthèse Animée.

La liste de toutes les animations proposées par le réseau et les inscriptions sont disponibles sur le site : https://biblio.paysdemortagne.fr/cms/articleview/id/686

En 2023, notre communauté comptait 242 membres inscrits à la bibliothèque, soit une augmentation de 14% par rapport à l'année précédente, avec un total de 2 566 livres empruntés

Vous aimez la lecture et souhaitez transmettre cette passion ? Nous sommes à la recherche de bénévoles. N'hésitez pas à nous rendre visite si vous êtes intéressé !
Retrouvez-nous également au Forum des Associations le samedi 1er juin prochain.

▶ **Françoise TOUZE, Marie-Jeanne MANCEAU, Annie MIGINIAC, Viviane GODET, Anne MANCEAU-LAMOTTE, Diane DENIAU, Emmanuel BRAUD, Céline MARICHAL, Valérie AUBINEAU, Delphine GUERRY.**

FC SAINT LAURENT MALVENT

FC SLMV
FC SAINT LAURENT MALVENT

C'EST LA FIN DE SAISON POUR LE CLUB DU FC SAINT LAURENT MALVENT.

Une saison où le club aura de nouveau réuni plus de 300 joueurs et dirigeants, ainsi qu'un arbitre officiel et de nombreux bénévoles. Nous vous remercions tous pour votre soutien et pour le plaisir de vous retrouver autour des terrains. Nous tenons également à remercier les municipalités et nos nombreux sponsors/partenaires pour l'aide apportée au club.

Sportivement nous sommes très satisfaits du travail effectué, avec des résultats positifs dans les différentes catégories.

On espère que lorsque vous lirez cet article nos équipes accèderont au niveau supérieur. À la date du 15 mars 2024, les équipes seniors masculines A et B pointent en tête de leur classement respectif. Les U18M sont qualifiés pour les 1/4 de finale du challenge de Vendée et les U15M qualifiés pour les 1/4 de finale de coupe de Vendée.

Nous travaillons toujours sur le développement du foot féminin, où nous comptons de plus en plus de licenciées.

La saison 2023/2024 s'achève, un grand merci à tous (membres du bureau, entraîneurs et éducateurs, supporters…)

À retenir le samedi 28 septembre 2024 nous célébrerons les 10 ans du club, au stade de Treize-Vents avec de nombreuses animations tout au long de la journée.

Nous recherchons toujours des personnes pour étoffer nos équipes (bureau, dirigeants, bénévoles, etc…), mais nous sommes également à la recherche active d'arbitres officiels. N'hésitez pas à nous contacter.

Le FC SAINT LAURENT MALVENT
www.fcstlaurentmalvent.fr/

LA MALAURENTAISE

Un peu plus tôt qu'à l'accoutumée, notre spectacle a eu lieu cette année dès le mois de Janvier, autour d'un thème de saison "La Galette des rois de la Malaurentaise". Les élèves musiciens, accompagnés de leurs professeurs, de l'Orchestre Jeune, et de l'Harmonie Not Perfect, ont pu montrer toute l'étendue de leur talent musical, mais aussi théâtral pour certains, puisque le spectacle a été ponctué de scénettes humoristiques ! Merci à tous, ce fut une nouvelle fois une belle réussite !

Si vous, vos enfants, avez envie d'apprendre à jouer d'un instrument (piano, synthé, guitare, trompette, saxo, flûte traversière, clarinette, batterie, accordéon), n'hésitez pas à nous solliciter, nous serons ravies de répondre à toutes vos questions, les inscriptions pour la rentrée de septembre sont possibles depuis le début du mois de juin.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : lamalaurentaise@orange.fr

À très bientôt,

▶ Le Bureau de la Malaurentaise - Béatrice, Nadia, Marie-Anne et Alexandra

LES BALADINS DE LA MÉDECINE

RESTAURATION SCOLAIRE DE SAINT-MALO-DU-BOIS

LLe théâtre de la Clef des champs de Saint Laurent-sur-Sèvre a affiché complet les 3 et 4 février dernier pour les représentations de Flagrants Délires.

Les Baladins de la Médecine vous remercient du fond du cœur d'être venus une nouvelle fois si nombreux soutenir nos projets. Notre spectacle cabaret théâtre « Flagrants Délires » a conquis le public avec un grand succès et cela grâce à votre mobilisation et votre générosité.

Nous avons pu soutenir de très belles associations : «Ela » et « Huntington BMC » qui aident au quotidien des malades atteints de maladies neurologiques dégénératives.Des spectacles pour la bonne cause, pour que demain soit meilleur, voilà la devise des Baladins de la Médecine.La belle troupe des Baladins compte actuellement 46 bénévoles pour créer ces spectacles et fêter en août prochain ses 30 ans. De nouveaux projets sont en cours pour 2025. Flagrants Délires sera donc de nouveau à l'affiche pour le plaisir de tous début février 2025 au théâtre de l'Oasis du Boupère pour de nouvelles associations.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux.

Merci de votre confiance et votre fidélité, à très vite…

▶ **Dr Pierre DUPAIN, Le président des Baladins de la Médecine**

LES JARDINS DU BORDAGE

Entre le cimetière et la Mairie, une parcelle d'environ mille mètres carrés, accueille à ce jour six Jardiniers.

LE BORDAGE, son nom, nous a été transmis par Mme BRÉMOND, qui dans son enfance, gardait les vaches de la ferme de ses parents, M. et Mme BITEAU, sur ladite parcelle : Le Bordage.

Merci THÉRÈSE, à ta manière, par ta présence, tu as su nous transmettre ta passion de la nature et des plantes.

Des parcelles de 100 à 300 mètres carrés, sont à disposition des jardiniers, en fonction des variétés cultivées et de leurs besoins en surface de croissance.

Depuis avril 2022, date de mise en culture chacun d'eux s'affaire au gré du temps et des saisons, à retourner la terre, semer, planter, arroser manuellement, récolter, transmettre nos différents savoirs et savoir-faire.

Certains jeunes malouins viennent d'ores et déjà à notre rencontre.

Cette démarche de questionnement est importante à nos yeux, et nous donne espoir de voir dans un avenir proche, de jeunes jardiniers adhérer à cette belle aventure associative.

Alain BLANCHARD

TAKABOUG'

LA SAISON 2024-2025 S'ANNONCE SOUS LE SIGNE DU RENOUVEAU !!

Pour la saison 2024-2025, nous sommes heureux d'accueillir Laurie LACROIX pour les cours de Modern'Jazz. Elle nous rejoint après avoir fait une école de danse. Elle a un parcours de danseuse dans plusieurs spectacles : cabarets, Puy du Fou, ... (flashez le QR-code pour voir sa vidéo de présentation). Nous lui souhaitons la bienvenue.

Les inscriptions sont déjà ouvertes pour la saison 2024- 2025 sur Hello Asso. (Il y aura aussi une permanence le 22 juin de 10h à 13h à St Laurent lors des Inscriptions en commun.) Elles se feront jusqu'au mois de septembre (sauf si un cours est complet).

L'assemblée générale de l'association se déroulera le vendredi 30 août à 20h à la salle de l'espace culturel de Saint Malo-du-Bois.

Par ailleurs, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir dans le bureau de l'association, nous recherchons des nouveaux membres pour compléter notre équipe dynamique !

Pour rappel, notre association possède un large choix de déguisements.... N'hésitez pas à jeter un coup d'œil à notre catalogue disponible sur notre site Internet.

Le Bureau

Pour en savoir plus, rendez-vous sur nos réseaux sociaux et site web.
TakabouG' - associationtakaboug
https://takaboug.fr/
Pour nous contacter :
06.49.42.15.00 - takaboug@outlook.fr

SAINT HUBERT SPORT FÊTE (LOCATION)

La Saint Hubert vous souhaite de bonnes vacances en espérant que le temps soit de la partie. Depuis quelques années, des investissements ont été faits dans des barnums pliants (4mx4m, 4mx6m) pour plus de faciliter lors de leurs utilisations. Pour 2024, nous avons investi dans des mange-debout à la suite de plusieurs demandes l'année dernière.

L'équipe a été renforcée avec l'arrivée de Samuel BERTRAND ce qui va nous donner plus de souplesse dans notre organisation. Bien sûr nous avons toujours des tables, des bancs et des chaises. Nous restons à votre disposition si vous voulez des renseignements. Bon été à tous.

Toute l'équipe de l'Association Animation Accueil

Christian BARRÉ : 06 95 29 68 81
Brice BARON : 07 87 27 42 03
Samuel BERTRAND : 07 77 06 78 94

UCAAM – UNION DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET AGRICULTEURS MALOUINS

L'Union des Commerçants, Artisans et Agriculteurs Malouins (UCAAM) est une association dynamique créée lors d'un repas convivial le 9 février dernier, réunissant 70 personnes, dont des chefs d'entreprises et leurs conjoints. L'UCAAM a pour mission de promouvoir, développer et défendre les intérêts économiques des artisans, commerçants et agriculteurs de Saint Malo-du-Bois. Elle s'efforce de créer des synergies entre les entreprises locales et les habitants, d'accroître la visibilité des entreprises malouines, et de soutenir les actions locales.

Tout au long de l'année, l'UCAAM veut organiser divers événements, tels que des marchés, des foires artisanales et des rencontres professionnelles, offrant ainsi de la visibilité et plateforme de ventes.

L'UCAAM joue un rôle crucial dans le dynamisme économique de Saint Malo-du-Bois, en favorisant les échanges et les collaborations pour créer un environnement économique prospère et solidaire. Elle collabore étroitement avec la municipalité et d'autres associations locales pour organiser des événements conjoints et développer des projets bénéfiques pour la communauté.

L'UCAAM utilise divers moyens de communication, y compris les réseaux sociaux, son site web, et des publications locales. L'UCAAM invite tous les habitants de Saint Malo-du-Bois à soutenir les commerçants, artisans et agriculteurs locaux et à contribuer ainsi à une économie locale forte et durable. L'association est disponible pour répondre à toutes les questions lors de ses événements locaux.

Le Bureau

Allez vite visiter notre site internet UCAAM.FR ou notre page facebook, linkedin…

VENT D'EVEIL

EVent d'Eveil est une association loi 1901 basée sur les communes de St Malo-du-Bois, St Laurent-sur-Sèvre, Treize-Vents et Mallièvre. Notre raison d'être est de permettre aux enfants d'accéder à la pratique d'activités physiques sportives dès le plus jeune âge.

Les séances ont lieu le samedi matin sur les sites de la clef des sports à St Laurent-sur-Sèvre et à la salle omnisport de St Malo-du-Bois. Elles sont encadrées par des éducateurs professionnels qui répondent aux besoins des enfants par une pédagogie adaptée

Au programme : activités gymniques, jeux d'opposition, jeux collectifs, activités athlétiques et jeux d'adresse… Ensuite nos jeunes adhérents sont orientés vers les associations sportives locales existantes.

Pour qui ? Tous les enfants âgés de 4 à 9 ans, désireux de s'éveiller à la pratique du sport.

L'association Vent d'éveil propose aussi durant les vacances scolaires des journées sport à destination des enfants de 8/14 ans. Une occasion de pratiquer des sports innovants mais peu connus et toujours très ludiques tels que le tchoukball, le Flag Rugby, le kinball mais aussi des courses d'orientation, du biathlon (course + tir au NERF)

Le bureau

Pour en savoir plus n'hésitez pas à visiter le site de l'association WWW.VENTDEVEIL.FR

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SAINT MALO-DU-BOIS

Pas moins de 25 enfants des classes de CM1 et CM2 ont participé à la cérémonie du 11 novembre au monument aux Morts. C'est exceptionnel, car au moins 100 personnes se sont réunies face à l'édifice dès 9h30, pour commémorer nos 65 morts pour la France, lors de tous les conflits, dans le cadre du Souvenir et de la Mémoire. Exceptionnel également car toutes les générations étaient représentées, enfants, parents, Soldats de France, OPEX, AFN et veuves de combattants et de Soldats de France.

Ensuite, nous sommes allés à St Laurent-sur-Sèvre qui organisait la Journée Nationale du Souvenir. Stéphane GROSSE a reçu son insigne officiel de porte-drapeau pour trois ans d'activité, et Bruno RETAILLEAU, 1er Soldat de France à Saint Malo-du-Bois en 1995, a reçu sa médaille de Soldat de France. Notre assemblée générale suivie de la poule au pot, s'est déroulée le 27 janvier à la salle du Théâtre de Verdure, devant une assistance nombreuse, puisque 74 personnes ont été comptabilisées le matin. Joseph PUAU et Dominique DRAPEAU ont reçu leur insigne de Soldat de France. Nos effectifs ont fait un bond en avant cette année, puisque **8 nouveaux Soldats de France et une veuve de combattant, sont venus grossir nos rangs**. Il s'agit de : Nicolas BERTRAND, Vincent BIRAUD, Thierry MOREAU, Hugues PASQUIER, Régis FRUCHET, Guy-Marie JADAUD, Maurice PAILLAT, Stéphane MORIN et Michelle MANCEAU. **L'association est maintenant forte de 76 adhérents : 9 AFN, 4 OPEX, 7 Veuves, et 56 Soldats de France.**

DATES À RETENIR :

Cérémonie du 8 mai à la stèle,
Remise du drapeau UNC le 13 juillet à Treize-Vents,
Pique-nique le 7 septembre,
Congrès UNC Vendée le 8 septembre
à la Chataigneraie aux Monuments aux Morts
et ensuite à Mallièvre.

Bruno PIGNON

ÉTAT-CIVIL 2024

LES NAISSANCES

Nos félicitations aux heureux parents.

Le 6 janvier 2024
BRETAUD TAVARES Alessio

Le 2 février 2024
PLAZAR Margot

Le 9 mars 2024
FOURRIER Emy

Le 29 mars 2024
VINCENDEAU Théo

Le 6 avril 2024
ROUSSE Adèle

Le 26 avril 2024
Charlotte HULIN

LES MARIAGES

Nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Le 23 mars 2024
DE FRÉMICOURT Antoine & MICHENEAU Clotilde

Le 27 avril 2024
LOIZEAU Florian & MORIN Marion

LES DÉCÈS

Avec nos pensées chaleureuses

Le 23 février 2024
MICHENEAU Yvette - 87 ans

Le 9 mars 2024
MARTINEAU Thérèse - 93 ans

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

DANS LES TROIS MOIS QUI SUIVENT LEUR 16ème ANNIVERSAIRE, TOUS LES JEUNES FRANÇAIS, GARÇONS ET FILLES, DOIVENT SE FAIRE RECENSER À LA MAIRIE DE LEUR DOMICILE OU AU CONSULAT S'ILS RÉSIDENT À L'ÉTRANGER.

Le jeune doit se présenter absolument en mairie avec sa carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend en outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté…).

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le centre du Service National d'ANGERS au **02 44 01 20 50 – csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr**

HORAIRES D'ÉTÉ DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE
La mairie sera fermée le samedi matin
du samedi 6 JUILLET au samedi 31 AOUT 2024 INCLUS

LE BRULAGE À L'AIR LIBRE

NUISANCES SONORES

RAPPEL DES HORAIRES DES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon, les débrousailleuses, tronçonneuses, perceuses…**ne peuvent être effectués que** :,

- **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- **Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h**

ABOIEMENTS INTEMPESTIFS

Les propriétaires de chiens ou les personnes en ayant la garde, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

MERCI

POUPET 2024 LAISSEZ-PASSER 17 & 19 JUILET 2024

MODE D'EMPLOI

Sans votre laissez-passer vous ne pourrez pas accéder à votre domicile, n'oubliez pas de vous munir de votre laissez-passer que vous avez pu trouver avec le P'tit Malouin.

Si vous souhaitez inviter des amis, de la famille à votre domicile, pensez à retirer un exemplaire supplémentaire en mairie, aux heures d'ouverture du 21 juin au 15 juillet 2024 avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

ATTENTION, le nombre de LAISSEZ-PASSER supplémentaire est limité !

Toute photocopie sera refusée, de même que toute version numérisée ! Même avec un laissez-passer, la route de St Malo-St Laurent sera inaccessible !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORTAGNE

Depuis le 1er mars 2024, l'accueil de la Communauté de Communes est ouvert aux horaires suivants :

- **Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30**
- **Le vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h**

BANQUETS

BANQUET DES 50 ANS.

Vous êtes né en **1974**

Nous organisons le banquet des 50 ans pour les personnes vivant actuellement à Saint Malo-du-Bois ou y ayant habité.

LA DATE EST PRÉVUE LE 07 DÉCEMBRE 2024. Nous vous invitons à vous faire connaître par mail à l'adresse suivante : **Banquet50stmalodubois85@gmail.com,** avant fin août.

Vous serez le(la) bienvenu(e), seul(e) ou avec votre conjoint(e). En espérant avoir de vos nouvelles !

Anthony, Vincent et Stéphane

BANQUET DE LA CLASSE 63

Pour toutes personnes qui habitent à Saint Malo-du-Bois, nous organisons le banquet des 60 ans avec un an de retard, mais comme on dit, « mieux vaut tard que jamais ! »

N'ayant pas les noms et les coordonnées de toutes les personnes concernées, nous vous invitons à vous faire connaître aux adresses suivantes :

sophielerin0362@orange.fr

ou jeanclaudecharrier63@gmail.com

LA DATE RETENUE EST LA SOIRÉE DU 30 NOVEMBRE 2024. Nous vous donnerons l'invitation avec le détail de la soirée dès que nous aurons plus d'informations. Pour les intéressés, merci de nous donner votre réponse avant fin septembre 2024.

SAINT MALO S'EMPORTE

WEEK-END DU 30 ET 31 AOÛT 2025 - Réservez la date

Après la tentative de 2020 qui n'a pas pu avoir lieu en raison du Covid, il est temps de reprendre le rythme de nos manifestations festives et conviviales.

Sous la houlette de la municipalité, un groupe de Malouins a repris le flambeau depuis la fin de l'année 2023 afin de concocter un programme autour du thème « des portes » qui pourra démarrer à partir de mars 2025 pour se clôturer en beauté le week-end du 30 et 31 août 2025.

Le but de cette fête de village sera, comme les éditions précédentes, d'exprimer notre vivre ensemble avec des décorations dans Saint Malo et dans les quartiers, des

rencontres entres malouins, des expos, des artistes et des découvertes insolites

Parlez-en autour de vous et venez nous rejoindre si vous souhaitez participer à l'organisation de cet événement !

INVITATION CRÉATION DÉCORATION DE NOËL

UN ARBRE POUR UNE NAISSANCE

Cette année encore, nous souhaitons renouveler l'opération, renommée **«Un arbre pour une naissance». Votre enfant est né en 2023** ? Félicitations !

Pour symboliser son arrivée en tant que Malouin(e), la municipalité vous propose de participer à la plantation d'un arbre, dédié personnellement à votre enfant. Cet évènement se fera sur un espace communal et lors d'une matinée en novembre. Vous en serez informés après l'été.

Mais il nous faut impérativement le prénom de votre enfant et vos coordonnées. Alors, n'hésitez pas à vous manifester à la mairie ou à envoyer un mail à :

mairie@saintmalodubois.com

Merci.

La commission Développement Durable

LES SOIRÉES ESTIVALES 2024 DE L'OFFICE DE TOURISME

▶ Soirées gratuites- Ponctualité souhaitée
Sur inscription (nombre de places limité) : www.tourisme.paysdemortagne.fr

MARDI 9 JUILLET
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

Randonnée en bord de Sèvre

Accompagnée et guidée par les Randonneurs de Sèvre

Distance du parcours : 6 à 8 km (bonne allure de marche et bon niveau de marche requis)

Durée : 1h45 à 2h

Pratique : prévoir de bonnes chaussures de marche (dénivelé important) et une bouteille d'eau. Bâton de marche si nécessaire

▶ **20h : parking des étangs route de la Verrie – Chanverrie**

MARDI 16 JUILLET
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

L'art d'élever des pigeons voyageurs

Rencontre avec un colombophile passionné

Durée : 1h

Stationnement : Parking de l'Hôtel de Ville

▶ **20h : 4 rue des étangs (à côté de la Place du Château)**

JEUDI 25 JUILLET
SAINT-HILAIRE-DE-MORTAGNE

Visite guidée insolite et sensorielle

A travers cette soirée, Vendée Vitrail propose une visite guidée insolite et sensorielle, où la vue et le toucher seront sollicités. Cette visite se poursuivra à l'Annexe autour des œuvres de Pascal RIEU

Durée : 1h30

▶ **20h devant le parvis de l'église de Saint-Hilaire -de-Mortagne**

LUNDI 29 JUILLET
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

Plein feu sur l'histoire et la géologie de Mortagne !

Du feu dans les foyers. Des foyers pour le feu. Découvrez l'incandescente histoire de Mortagne et les étonnantes ressources lumineuses ou incendiaires de son sous-sol. Sous le ciel embrasé d'un soir d'été jusqu'aux dernières lueurs du crépuscule, cette balade inattendue ne manquera pas d'attiser votre curiosité et de produire des étincelles dans vos yeux.

Distance du parcours : 1.5 km dans les côteaux

Durée : 1h30

▶ **20h au Moulin de Gazeau (Évrunes)**

JEUDI 1ER AOÛT
CHAMBRETAUD – CHANVERRIE

De la terre à la table : Histoire de notre assiette locale

Venez découvrir les trésors culinaires de notre territoire : visite de cultures, présentation des produits du terroir et exploration de l'histoire et des traditions gastronomiques locales.

Le Pont de l'Épinay Durée : 1h15

▶ **18h30, « Les Plumes »,**

MARDI 06 AOÛT
TREIZE-VENTS

Les grandes heures du Parc et du Château de La Boulaie

Promenade contée évoquant les faits historiques attachés aux lieux, guidée et animée par Raymond Le Penuizic et Olivier Source

Distance : parcours de 2 km

Durée : 1h30

▶ **20h : Espace vert de La Boulaie (route de Mallièvre)**

MERCREDI 7 AOÛT
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

Découverte insolite du soleil dans les arts

Cet été, le musée numérique itinérant Micro-Folie propose une visite guidée en clair-obscur sur la thématique du « soleil » dans les arts, d'abord en intérieur pour une découverte d'œuvres, puis à la découverte du soleil couchant dans les rues de Saint Laurent sur Sèvre. Sous réserve de météo favorable.

Durée : 1h30

▶ **20h, Point information tourisme de Saint Laurent-sur-Sèvre, rue Jean Paul II**

MARDI 13 AOÛT
LA GAUBRETIÈRE

De l'église Saint-Pierre au cimetière (traces du XIXième siècle)

L'association La Gaubretière Terre d'Histoire vous invite à une visite guidée de l'église (construite entre 1850 et 1870) avec un passage dans le clocher du XVième et du cimetière sur les traces des anciennes tombes remarquables.

Durée : 1h30

▶ **20h : Place de la Mairie,**

LUNDI 19 AOÛT
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

Rencontre Équestre : ateliers et initiation au monde du cheval

Rejoignez Régis et son équipe au sein du centre équestre mortagnais pour une expérience inoubliable ! Au programme : pansage, voltige et balade à cheval. Accessible aux non-pratiquants et débutants. Possibilité d'accompagner sans monter.

Pratique : prévoir des chaussures fermées, une tenue de sport (pantalon) et une bouteille d'eau,

Durée : 1h30

▶ **19h, Pôle Equestre Mortagnais, La Challoire**

MARDI 27 AOÛT
SAINT-MALÔ-DU-BOIS

Au fil de l'histoire

Parcours ludique et historique au travers de 12 étapes pour découvrir le patrimoine et l'esprit festif des Malouins (habitants de la commune).

Distance : parcours de 4 km,

Durée : 1h15

▶ **20h, Place de la Mairie**

MERCREDI 28 AOÛT
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

Découverte ludique du patrimoine en bord de Sèvre

Séparés en deux équipes, venez vous confronter autour d'un jeu de piste parsemé d'énigmes basées sur l'histoire et le patrimoine bâti et naturel de la Petite Cité de Caractère. Parcours de 4,6 km le long de la Sèvre Nantaise.

Pratique : prévoir de bonnes chaussures de marche (dénivelé moyen) et une bouteille d'eau.

Durée : 1h30

▶ **20h, parking de la mairie de Mortagne**

LE TRI + FACILE

Mairie de Saint-Malô-du-Bois
Place du Souvenir - 85590 Saint-Malô-du-Bois
Tél. : 02 51 92 33 32 - mairie@saintmalodubois.com

ici www.com-ici.fr 2404150827